**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**LES PESTICIDES À MAREUIL SUR OURCQ DANS L’OISE: OBJECTIF ZERO PHYTO**

Depuis le 1er janvier 2017, date de la loi Labbé, la commune de Mareuil-Sur-Ourcq n’utilise plus de produits phytosanitaires sur ses espaces communaux, espaces verts et minéraux.

**Conséquences de la démarche « Zéro Phyto »**

On note l’émergence de mauvaises herbes sur les voies communales: trottoirs, caniveaux et pieds de murs. Une habitante nous explique que «Les herbes envahissent les trottoirs, abîment le bitume sans parler de l’aspect inesthétique».

Le constat est le même pour les carrés potagers de la cour d’école qui ne sont plus entretenus.

*© De Oliveira Pauline. Mauvaises herbes sur un trottoir de Mareuil Sur Ourcq.*

La population a bien conscience des enjeux de la démarche Zéro Phyto qui tend à préserver la biodiversité des milieux naturels, à limiter les pollutions et la dégradation des sols mais elle regrette toutefois le côté envahissant de ces herbes.

Auparavant, la commune utilisait 3 fois par an des herbicides et insecticides. A l’heure actuelle, une réflexion est en cours sur les techniques alternatives cependant chronophages et sans dotation supplémentaire d’agents communaux. Dans ce souci d’amélioration de la qualité de vie, il est demandé aux habitants de participer en nettoyant eux-mêmes, par des procédés non chimiques, leurs trottoirs et pieds de murs.

**Retours négatifs des habitants**

Beaucoup d’habitants ont manifesté leur mécontentement depuis l'arrêt d’utilisation de ces produits. Seule une minorité d’habitants est impliquée dans l’entretien.

**Des solutions alternatives**

Les alternatives aux produits phytosanitaires sont principalement manuelles. Il suffit pourtant d’acquérir du matériel adapté. La commune dispose de nombreuses surfaces en herbe, de massifs, d’un cimetière, de terrains de sport, de surfaces minérales en stabilisé, de trottoirs et caniveaux en enrobé...

Un plan d’action est proposé en prenant en compte les usages et fréquentations des lieux, en envisageant l’achat de matériel comme: une débroussailleuse à lames réciproques, une brosse de désherbage motorisée, une brosse rotative adaptable sur le nettoyeur haute-pression….Pour les espaces difficiles d’entretien, il est envisagé l’achat de plantes couvre-sol et de graines pour la végétalisation de ces lieux.

**Nouveauté 2019**

Depuis le 1er janvier 2019, les pesticides sont interdits chez les particuliers. Cela veut dire que si vous souhaitez vous débarrasser des mauvaises herbes et/ou entretenir votre potager, conviez vos voisins pour un entretien collectif. Double avantage ! Vous préserverez l’environnement et vous serez plus souvent invités à boire un café chez votre voisin ! Vous, grands-parents, formez vos petits-enfants afin de les rendre meilleurs en préservant le monde car oui, nos enfants sont le futur !

*Pauline DE OLIVEIRA - Nina WITEK – Mars 2019*